DAVIES

Rui Gao
Associée

Bureau
Toronto

Tél.
416.367.7613

Courriel
rgao@dwpv.com

Expertise
Règlement de différends

Barreau
Ontario, 2018

Rui consacre sa pratique grandissante aux divers aspects du litige.

Elle a offert son assistance dans une grande variété de dossiers de litige, dont des différends contractuels, des réclamations en responsabilité délictuelle, des actions collectives et des différends en droit des valeurs mobilières. Alors qu'elle était étudiante en droit, Rui a été l'assistante de recherche des juges D. Turcotte et L. Fournier de la Cour supérieure du Québec à Montréal.

Rui parle couramment le français et le mandarin.

MANDATS REPRÉSENTATIFS

Saline Investments Ltd.
Représentation de Saline Investments Ltd. dans le cadre de procédures d'application de la loi introduites par la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario qui allègue qu'il y a eu violation de la *Loi sur les valeurs mobilières* (Ontario) lors de certaines opérations de vente à découvert et de prêt de titres.

Potentia Renewables Inc.
Représentation de Potentia Renewables Inc. et des sociétés du même groupe qu'elle dans le cadre d'un différend contractuel avec la Société indépendante d'exploitation du réseau d'électricité (SIERE) concernant le droit de Potentia d'optimiser des projets d'énergie solaire.

Institut d'insolvabilité du Canada
Représentation de L'Institut d'insolvabilité du Canada, agissant à titre d'intervenant devant la Cour suprême du Canada, dans le cadre des affaires *Aquino c. Ernst & Young Inc.* et *Scott c. Doyle Salewski Inc.*, où des questions importantes ont été soulevées concernant l'attribution d'un acte à une société et la compensation dans le contexte de l'insolvabilité.

Gotham Green Partners, LLC
Conseillers juridiques de Gotham Green Partners, LLC relativement à la contestation d'une requête en dénouement de l'opération de restructuration de la dette d'iAnthus Capital Holdings, Inc.

Client confidentiel
Représentation d'un fournisseur de services mondial de premier plan et de sa filiale canadienne dans le cadre d'une procédure d'arbitrage comportant des enjeux cruciaux en lien avec la résiliation d'une série de contrats de services à long terme.

Gotham Green Partners, LLC
Représentation de Gotham Green Partners, LLC relativement à une requête, accueillie par le tribunal, déposée par les prêteurs de Gotham qui visait à faire appliquer une convention de restructuration et de soutien concernant la restructuration du capital d'iAnthus Capital Holdings.

Mohawk Industries Inc.
Représentation en défense de Mohawk Industries Inc. dans le cadre d'une

DAVIES

Rui Gao
Associée

Bureau
Toronto

Tél.
416.367.7613

Courriel
rgao@dwpv.com

action collective proposée en Ontario selon laquelle l'entreprise aurait eu un comportement anticoncurrentiel dans le domaine de la remise à neuf d'appartements en copropriété.

Les fiduciaires testamentaires de Barry Sherman et de Honey Sherman
Représentation à titre de conseillers juridiques des fiduciaires de la succession de Barry et Honey Sherman relativement à une action intentée contre le *Toronto Star* au sujet de sa demande de divulgation de dossiers judiciaires concernant les successions des Sherman. La décision rendue par la Cour suprême du Canada dans cette affaire a fait jurisprudence et fait évoluer le droit de manière importante en ce qui a trait au respect de la vie privée et à la transparence des tribunaux.

Régie des alcools de l'Ontario
Représentation de la Régie des alcools de l'Ontario qui contestait des réclamations d'environ 1,5 milliard de dollars dans le cadre d'une action collective fondée sur la législation antitrust et intenté contre elle, Brewers Retail Inc. et un certain nombre de brasseurs d'envergure devant la Cour supérieure de justice de l'Ontario. En mars 2018, le juge Perell de la Cour supérieure de justice de l'Ontario a rendu un jugement sommaire rejetant toutes les réclamations visant la LCBO et les autres défendeurs et a accordé des dépens substantiels de près de 800 000 $. Le jugement sommaire du juge Perell en faveur de la LCBO a été confirmé par la Cour d'appel de l'Ontario en avril 2019.

Société aurifère Barrick
Représentation de la Société aurifère Barrick et de certains de ses dirigeants et administrateurs, anciens et actuels, relativement à la contestation d'actions collectives de plusieurs milliards de dollars introduites en Ontario et au Québec et alléguant la violation des obligations d'information prévues par la législation provinciale en valeurs mobilières à l'égard du projet minier Pascua Lima de Barrick situé au Chili et en Argentine.

DISTINCTIONS

Best Lawyers: Ones to Watch — Litige, droit des sociétés/droit commercial

Law360 Canada – Top 2 et 5 des décisions d'affaires (2024)

Prix de Chambers Canada — Cabinet de l'année 2018, Litige

Chambers Canada: Canada's Leading Lawyers for Business — Litige commercial général : Ontario (cabinet d'avocats classé parmi les plus élevés, soit *Band 1*)

MATIÈRE À RÉFLEXION

Réaliser un profit n'est pas illégal : le Tribunal des marchés financiers rejette une procédure d'application de la loi après avoir déterminé que des actions librement négociables empruntées ne sont pas touchées par la mise en gage d'actions faisant l'objet de restrictions
11 nov. 2024

En rappel : décisions ayant retenu notre attention, coauteure

DAVIES

Rui Gao
Associée

Bureau
Toronto

Tél.
416.367.7613

Courriel
rgao@dwpv.com

6 févr. 2024

Association du Barreau canadien, Comité sur les Affaires criminelles de la section du droit de la concurrence et de l'investissement étranger de l'ABC, « Solicitor-Client Privilege and the Bureau's Immunity and Leniency Programs »; webinaire
27 nov. 2023

En rappel : décisions ayant retenu notre attention, coauteure
8 oct. 2023

Le plus haut tribunal du Canada confirme que les motions anti-SLAPP protègent les personnes qui prennent la parole et non les demandeurs
25 mai 2023

La Cour suprême du Canada annule les clauses d'arbitrage d'Uber et précise la doctrine de l'iniquité
3 juil. 2020

« Developments in the Law of Evidence: The 2018-2019 Term », coauteure
12 févr. 2020

Les clients ne sont pas tous pareils : le plus haut tribunal déclare que des clients commerciaux ne peuvent prendre part à un recours collectif
9 avr. 2019

FORMATION

Université McGill, B.C.L. / LL.B., 2017
Collège Jean-de-Brébeuf, BI (économie), 2013